



Dossier : 2019-066
Compte client : 9004655
Chargé d'affaires : Jean-Yves FAURE
Technicien : Olivier VIDAL
Commune : CLERMONT L'HERAULT
Nouveau Permis d'Aménager LES HAUTS DU MAZET
Facturation complémentaire

HECTARE
Monsieur Sébastien JATTEAU
Aménageur - Promoteur
75 Z.I. Les Portes Domitienne - B.P. 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Clermont l'Hérault, le 01/04/2025

Facture n° 20250248

Montant HT

1/ Nouveau PA « Les Hauts du Mazet 2 »

Dépôt le 30/09/22

Création de 4 lots sur Terrain Poncé

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| • G1.1 Levé topo pour terrain Poncé | 1 650 € HT |
| • BE.1 Études préalables | 400 € HT |
| • BE.2 Dossier PA (4 x 350€ x 50%) | 700 € HT |

Total	2 750,00 €
-------	------------

2/ Modificatif de PA « Les Hauts du Mazet »

Dépôt le 10/10/22

Objet : accès au Lot 5

- | | |
|---------------------|--------|
| • Modificatif de PA | 0,00 € |
|---------------------|--------|

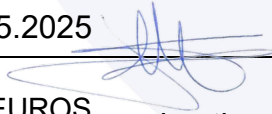
3/ Modificatif de PA « Les Hauts du Mazet »

Dépôt le 31/05/23

Objet : ajout des lots 12 et 13 et nouveau périmètre

- Modificatif de PA

Forfait :	1 000,00 €
-----------	------------

Echéance : 01/05/2025	Total H.T. :	3 750,00 €
Mode de règlement : Virement	T.V.A. 20,0 % :	750,00 €
	Total TTC :	4 500,00 €
	Net à payer :	4 500,00 €
Bon pour paiement le 20.05.2025 		

Soit une somme de QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS sebastien jatteau

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date d'échéance qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est de 25% par an.